



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 1^{er} décembre 2009 — N° 81

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration concernant le décès de M. Gilles Carle.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de l'Association des gens d'affaires de Boucherville.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant la saison 2009 du Rouge et Or de l'Université Laval.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant la coalition Action RE-buts.

1^{er} décembre 2009

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Constance Peacock à l'occasion de son 90^e anniversaire de naissance.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration concernant la Maison de soins palliatifs de Laval.

M. St-Arnaud (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel Jalbert.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant le 55^e anniversaire de fondation du conseil 3808 des Chevaliers de Colomb de Varennes et le 30^e anniversaire de fondation de l'Assemblée Léon-Labarre.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant un repas bénéfice au profit de l'Armée du Salut.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration concernant M. Jacques Doucet, annonceur des Expos.

À 13 h 59, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

1^{er} décembre 2009

Les travaux reprennent à 14 h 08.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Tomassi, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Curateur public du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

(Dépôt n° 950-20091201)

M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, dépose :

Le Rapport sur les véhicules hors route : Vers un développement durable de la pratique.

(Dépôt n° 951-20091201)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 19 novembre 2009, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission des relations du travail. La Commission a également tenu des séances de travail le 18 juin et le 19 novembre 2009 relativement à ce mandat.

(Dépôt n° 952-20091201)

1^{er} décembre 2009

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 26 et 30 novembre 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi modifiant diverses dispositions législatives afin principalement de resserrer l'encadrement du secteur financier. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 953-20091201)

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 24, 25 et 27 novembre 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 954-20091201)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'une résolution, adoptée par le Conseil de Ville de Montréal, concernant le domaine de la construction au Québec.

(Dépôt n° 955-20091201)

À la demande de M. le président, M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la 22^e Journée mondiale de la lutte contre le sida qui a lieu le 1^{er} décembre de chaque année;

QU'elle reconnaisse toute l'importance de la prévention et de la recherche dans la lutte au sida, puisque 40 millions de personnes dans le monde vivent avec cette maladie et plus de 14 000 personnes contractent le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) chaque jour.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Kotto (Bourget), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur Gilles Carle, et qu'elle souligne son apport exceptionnel au cinéma québécois.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Chagnon, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

1^{er} décembre 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2), et conformément à l'article 146 du Règlement et à l'article 1 de la *Loi sur la sécurité des piscines résidentielles*, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'aménagement du territoire procède à des consultations particulières ainsi qu'à l'étude du projet de règlement sur la sécurité des piscines résidentielles au terme des auditions publiques, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Union des municipalités du Québec
- Fédération québécoise des municipalités
- Bâti Consult
- Société de sauvetage
- Croix-Rouge canadienne
- Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec
- M. Éric Lavoie, président de la Société de prévention des accidents de plongeon
- Bureau de normalisation du Québec
- Mme Diane Sergerie, M. Jean-Pierre Trépanier, M.D., et M. Étienne Blais Ph.D., auteurs de l'Avis de santé publique sur la sécurité dans les piscines résidentielles et publiques du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé des organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

1^{er} décembre 2009

QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2), et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE dans le cadre du mandat de consultations particulières confié le 26 novembre dernier à la Commission de la santé et des services sociaux à l'égard du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, la Commission procède auxdites auditions les 12, 13, 14, 20 et 21 janvier 2010.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Chagnon, deuxième vice-président, dépose :

Une lettre, en date du 27 novembre 2009, adressée à M. Yvon Vallières, président, par M. Amir Khadir, député de Mercier, l'informant de son désir de quitter la Commission de la santé et des services sociaux pour devenir membre de la Commission de l'agriculture, de l'énergie et des ressources naturelles.

(Dépôt n° 956-20091201)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 122, et conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, propose :

QUE le député de Mercier soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, de l'énergie et des ressources naturelles au lieu de la Commission de la santé et des services sociaux;

1^{er} décembre 2009

QUE ce changement prenne effet immédiatement, et ce jusqu'au 10 février 2011.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 122, et conformément à l'article 129 du Règlement, M. Moreau, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Mégantic-Compton soit nommée membre permanent de la Commission de l'agriculture, de l'énergie et des ressources naturelles;

QU'elle cesse de siéger à titre de membre de la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE ce changement prenne effet immédiatement, et ce jusqu'au 10 février 2011.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 117.5, 135 et 137, et conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE le député de Shefford soit nommé vice-président de la Commission de l'administration publique;

QUE ce changement prenne effet immédiatement, et ce jusqu'au 10 février 2011.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

1^{er} décembre 2009

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans l'industrie de la construction;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 76, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant les écoles de conduite.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 66, Loi modifiant la Loi visant à favoriser la protection des personnes à l'égard d'une activité impliquant des armes à feu et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports.

Le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les pouvoirs extraterritoriaux des policiers .

Le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi n° 57, Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (*réimpression et titre modifié*), et elle propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 57 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 57 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

Adoption

Mme Weil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le projet de loi n° 53, Loi instituant le poste de Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 53 est adopté.

M. Bachand, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 63, Loi sur les sociétés par actions, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 63 est adopté.

1^{er} décembre 2009

Commission plénière

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 199, Loi proclamant la Journée internationale de la non-violence.

La motion est adoptée.

Le projet de loi n° 199 est étudié en commission plénière, puis il est amendé et rapporté.

Le rapport est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 2 décembre 2009, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 2 décembre 2009, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES